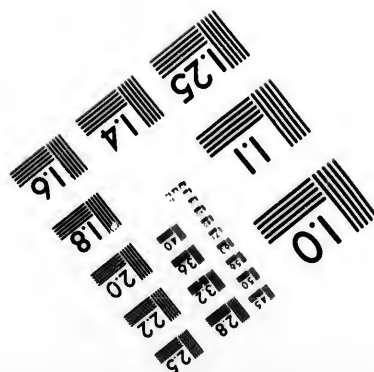
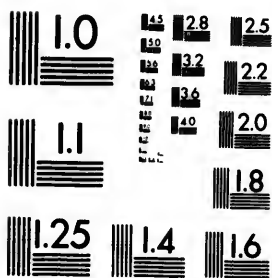


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



1.5 2.8
1.6 3.2
1.8 2.5
2.0 2.2
2.4 2.0
2.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

01



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or
distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou
de la distortion le long de la marge
intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

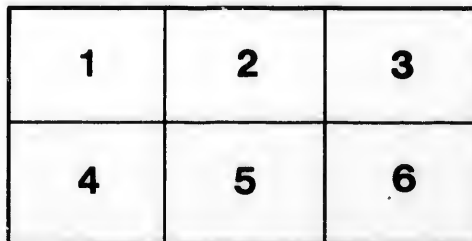
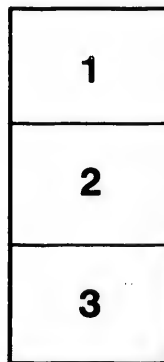
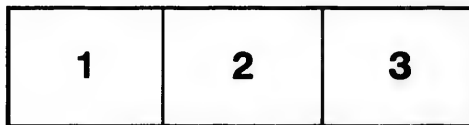
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

RAPPORT

sh

DE .

L'EXPLORATION DU CHEMIN DE FER

St. Laurent, Basses-Laurentides

ET SAGUENAY.

par
A.-J. Guet.



TROIS-RIVIERES,

IMPRIMERIE DU JOURNAL DES TROIS-RIVIERES.

1880.

RAIPORI

EXPLANATION TO PLAN OF THE

RAIPORI DISTRICT

RAIPORI

TROIS RIVIERES

RAIPORI DISTRICT

RAPPORT

DE

L'EXPLORATION DU CHEMIN DE FER

St. Laurent, Basses-Laurentides

ET SAGUENAY.



TROIS-RIVIERES,

IMPRIMERIE DU JOURNAL DES TROIS-RIVIERES,

1880.

HE2809

Q4

G45

RAPPORT

LE MINISTRE DE LA JUSTICE

LE GÉNÉRAL DE BRIGADE

ET SAUVEGARDE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE

1890

A

M

pl
et
du
to
ch
de

en
di

ab
se

fa
te
br
En
de
ch

RAPPORT

DE

L'EXPLORATION DU CHEMIN DE FER

ST-LAURENT, BASSES-LAURENTIDES & SAGUENAY.

A l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'exploration du chemin de fer St-Laurent, Basses-Laurentides et Saguenay, faite d'après instructions spéciales émanées du Bureau de l'Agriculture et des Travaux Publics, en Octobre dernier, m'enjoignant de faire une exploration sur le chemin de fer des Basses-Laurentides, à partir du chemin de fer des Piles, à St-Tite et allant jusqu'au lac Edouard.

J'annexe à mon rapport un plan topographique qui en est le complément, fait d'après mes notes personnelles et divers plans d'arpenteurs.

J'avais pour guide, dans mon exploration, un indien abénaquis de la paroisse de St-Tite, Pierre Khoelette, chasseur habitué des parages que nous devions parcourir.

La ligne du chemin de fer des Basses-Laurentides fait jonction avec la voie ferrée des Piles, à quatre milles du terminus des Piles, et à cinq milles du lac à la Tortue, célèbre par l'excellent minerai de fer qu'il cache sous ses eaux. En prenant le port de la cité de Trois-Rivières comme point de départ, le chemin projeté utilisera cet embranchement du chemin de fer Q. M. O. & O. l'espace d'environ 25 milles.

La construction du chemin est complétée sur un parcours d'un mille et demi, partie à la jonction et partie au rang St-Pati, quelques milles plus loin ; et le tracé est définitivement localisé jusqu'au ruisseau Bourdais dans St-Tite, une distance de huit milles.

Dans ces huit milles, de la 36ème Station à la 68ème, (*) la ligne traverse un marais à fonds de terre contenant beaucoup d'argile, disons 3000 pieds de plate-forme en troncs d'arbres avec remblais par dessus.

Moins un mille et demi de forêt consistant en bois varié de merisier, sapin, pruche et épinette rouge et blanche, la ligne passe en terre cultivée.

A la 109e Station, ruisseau Rouillé ; passage de coulée, 221 pieds de largeur, 20 pieds de profondeur.

A la 278e station, autre passage de coulée, 150 de largeur, 30 pieds de profondeur.

Il faudra des ponts en chevalets pour franchir ces deux coulées.

A la station 302e, traversé de la rivière Kapibouska, profonde de 8 pieds et large de 72. Cette rivière peut être franchie à l'aide d'un pont d'une seule arche de 100 pieds avec la voie à environ 12 pieds au-dessus de l'étiage.

Traversé du chemin de l'Eglise, à $\frac{1}{2}$ mille au nord-ouest de l'église St-Tite, à la station 334e.

Déblais et remblais assez considérables entre les stations 278e et 385e ; côteaux de terre jaune sablonneux très facile à travailler.

Le sol, dans les deux paroisses St-Tite et Ste-Thècle que traverse la ligne, est généralement bon et se compose d'une terre grise argileuse.

LONGUEUR :—Du chemin de fer des Piles au lac Edouard, 68 milles. Cette distance pourra être diminuée lors de la localisation.

(*) Le mot station, employé ici, désigne le piquet fixe numéroté à chaque 100 pieds de la distance chaînée.

Ayant pris les données de différents chasseurs et de mon guide, je me crois en état d'émettre que la distance, de la décharge, dite rivière Jeannotte, au lac St-Jean, par un tracé dont il sera fait mention plus loin, serait de 55 milles, ce qui donnerait un total de 123 milles de la voie ferrée des Piles au lac St-Jean.

ROUTE, DISTANCES ET DESCRIPTION :—Du ruisseau Bourdais, le tracé se dirige vers Ste-Thècle et passe dans cette paroisse à environ $\frac{1}{2}$ de mille au Sud-Est du lac à la Peinture. Ce lac contient en quantité considérable, dit-on, de la peinture de toutes les couleurs premières, que l'on dit être excellente ; les gens de l'endroit et d'ailleurs l'utilisent pour leurs fermes et dépendances.

Du lac à la Peinture, le tracé atteint bientôt le lac aux Chicots et la chapelle de Ste-Thècle, à 12 milles de la jonction des Piles. Le petit village, groupé autour de la chapelle, se trouve ici à environ un mille au Nord-Ouest.

A $2\frac{1}{2}$ mille du village de Ste-Thècle, le tracé se trouve à $\frac{1}{2}$ de mille au Nord-Est du petit lac Rond et du petit lac en Cœur et laisse définitivement la terre cultivée pour s'enfoncer en pleine forêt.

De là jusqu'à la rivière Taouachiche, 2 milles, bel érable, en grande quantité, et merisier, terre grise sablonneuse de bonne qualité dans son genre ; descente douce d'environ 100 pieds dans ces deux milles.

A 21 milles du point de départ, la rivière Taouachiche, que le tracé longe de très-près sur le côté nord-ouest, pendant 5 milles, fait un coude brusque à gauche, ce qui permet de la traverser à angle droit. Cette rivière coule en rapide ici, et est profonde de 2 pieds et large de 80 ; pont de 150 pieds de longueur et 15 de hauteur. Cette traverse a lieu à l'endroit dit la Fourche, près de l'embouchure de la rivière Fontaine. Il y aura le long de la dite rivière, plusieurs tranchées de peu d'importance, à travers des petits côteaux de gravier et quelques grosses roches détachées.

De la rivière Taouachiche, le tracé passe entre la rivière Fontaine, au nord-ouest, et la rivière Propre au sud-est. mais en serrant cette dernière.

J'ai exploré le côté sud-est de la rivière Fontaine dans l'intention de me rendre en droite ligne au lac Travers, des sources de la dite rivière, ce qui aurait raccourci le tracé et évité plusieurs petites courbes ; mais j'ai trouvé le long de cette rivière plusieurs chûtes considérables, donnant au chemin une rampe presque impossible, et un roc solide qui aurait nécessité des travaux très-couteux.

Je suis donc revenu sur mes pas, et j'ai continué mon exploration, de la rivière Taouachiche vers la rivière Propre,

A 2½ milles du passage de la Taouachiche, le tracé passe au côté Sud-Est de la rivière Propre, effectuant cette traverse au sommet d'une chute de 50 pieds. (Beau site pour moulins au pied de cette chute.) Cette rivière porterait mieux le nom de ruisseau ; la largeur est de 20 pieds ici. Pour atteindre le sommet de la chute susdite, le tracé monte graduellement le talus, versant Sud-Est d'une haute montagne, l'espace d'un mille, avec une rampe de 65 pieds. Il y aura ici de forts remblais à faire, et des tranchées dans le roc détaché et le sable jaune mêlé de cailloux. C'est l'endroit le plus difficile de la ligne.

Entre la rivière Taouachiche et une partie de la rivière Propre, il y a une zone de terrain plan de 3 à 4 milles de largeur, sur environ 12 milles de longueur. Le sous-sol est de terre grise sablonneuse, mêlée de petits cailloux à différents endroits, et la surface en général se compose d'un peu de terre jaune végétale qui produirait un assez bon rendement pendant deux ou trois années, mais qui s'épuiserait bientôt sans l'emploi d'engrais.

De la traverse de la rivière Propre, le tracé suit la rive Sud-Est de cette rivière quelques milles, et, ayant longé les petits lacs qui l'alimentent, fait le passage de la *Crique* à Roberge, à environ 7 milles de la rivière Taouachiche. Ce ruisseau a 15 pieds de largeur.

Du passage de la rivière Propre jusqu'ici, le terrain est plat, à l'exception de la rive Sud-Est d'un lac d'un $\frac{1}{2}$ mille de longueur, qui est accidentée. Ce lac est situé à $\frac{1}{2}$ mille en deçà de la *Crique* à Roberge, et est remarquable par une grosse montagne de pierre nue sur son côté Nord Ouest, ayant la forme d'un bonnet de femme. Il y aura, le long de ce lac, un roc solide à faire sauter, d'environ 6 pieds de hauteur sur 100 de longueur, et une tranchée dans le roc détaché d'environ la même hauteur sur 400 pieds de long. Le bois est de belle épinette rouge et blanche, de bouleau, de merisier et de sapin.

De la *Crique* à Roberge, le tracé longe $1\frac{1}{2}$ mille la tête de la rivière Grande Bostonnais et atteint le lac Travers, côté Sud-Est, à 6 milles de la dite *Crique*.

Sur ce dernier parcours, le tracé passe à travers quelques savanes couvertes de grosses épinettes rouges et blanches ; le merisier, l'érable, le bouleau, l'épinette blanche et le sapin forment le bois ordinaire. Il y aura, dans cette distance, un remblai de 200 pieds de longueur sur une hauteur moyenne de 10 ; une tranchée dans le roc solide de 150 pieds de longueur sur 6 de hauteur, sur le versant d'une montagne, et une autre tranchée de 1000 pieds de long sur 9 de hauteur dans le sable mêlé de cailloux. Le reste du terrain est généralement plat.

D'ici, le tracé continue à suivre le côté sud-est du lac Travers, une distance de quatre milles, en passant sur le versant nord-ouest d'une montagne. Ouvrage facile, moins une tranchée dans le roc solide de 8 pieds de hauteur sur 250 de longueur.

Bois :—Épinette et sapin ; érable et merisier sur les hauteurs.

Du bout nord du lac Travers, le tracé traverse une savane forte, d'un mille et demi de longueur, sur environ 2 milles de large, couverte d'épinette rouge et blanche, et atteint le lac Gilardeau, qu'il longe au sud-est une distance d' $1\frac{1}{2}$ mille. Le sol est légèrement accidenté le long de ce

lac. Quelques tranchées de peu d'importance dans le roc solide et dans plusieurs petits côteaux de sable gris mêlé de cailloux.

Du lac Gilardeau, le tracé atteint bientôt la rivière Petite Bostonnais et en fait la traverse ; lit de 60 pieds à fonds de gravier ; pas de côtes.

Entre le lac Gilardeau et la Petite Bostonnais, il y aura une tranchée à faire dans le roc solide d'environ 6 pieds de hauteur sur 900 de longueur.

De là, le tracé longe la Petite Bostonnais et plusieurs petits lacs dans cette rivière, entr'autres les petits lacs Epinette-Rouge, près desquels il y aura deux courbes aiguës à dessiner, et à 5 milles du passage de la Petite Bostonnais, traverse une seconde fois cette rivière, qui est ici un peu moins large qu'à la première traverse.

Sur la rivière l'Eau Morte, au nord-ouest de la Petite Bostonnais, il y a une étendue de terre semblable à celle plus haut décrite de la rivière Propre ; 8 milles de chaque côté de l'Eau Morte, sur dix milles de longueur de terrain plan couvert d'un beau bois.

De la seconde traverse de la Petite Bostonnais, le tracé passe à environ 1 mille au nord-ouest du lac des Îles, longe le côté sud-est de plusieurs petits lacs qui forment la tête de la Petite Bostonnais, et atteint ensuite le gracieux lac Alice et suit la rive sud-est de ce lac environ $\frac{1}{2}$ de mille.

Nous nous trouvons ici à 52 milles du point de départ et à 16 milles du lac Edouard.

Les alentours du grand lac des Îles sont favorables à la colonisation.

Le côté nord-ouest du lac Alice est borné par de hautes montagnes ; mais le côté sud-est est en savane d'une bonne étendue, couverte de grosses épinettes rouges et blanches. Le sous-sol de cette savane se compose d'une terre grise contenant un peu d'argile, et la surface d'une légère couche de marne noire.

A cinq milles du lac Alice, après avoir longé le côté sud-est du lac au Lard l'espace de 3 milles, et traversé plusieurs petites savanes d'épinette rouge le long de ce lac, le tracé fait la traverse de la décharge du dit lac, dite rivière au Lard : pont de 130 pieds.

A $1\frac{1}{2}$ mille de la rivière au Lard, le tracé atteint la rive nord-ouest de la rivière Jeannotte qu'il côtoie $2\frac{1}{4}$ milles jusqu'au lac Cécile dans cette rivière. Il y a, sur ce dernier parcours, deux petites chûtes de 6 pieds chacune, dans la rivière Jeannotte, qui occasionneront une rampe de 12 pieds dans 1000.

M. Dumais, arpenteur du lac St-Jean, dans le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne pour l'année 1874, page 82, parlant du terrain arrosé par la rivière et le lac au Lard, dit : "..... de magnifique apparence, boisé en bois franc, bouleau et merisier et légèrement onduleux, se compose de terre grise et jaune sablonneuse recouverte d'un humus très-riche." Et de plus en parlant de la rivière Jeannotte : "Le terrain de chaque côté de la rivière Jeannotte est généralement plan et bien boisé, propre au défrichement et avantageusement situé."

Ayant longé, $\frac{1}{2}$ mille, le côté nord-ouest du lac Cécile, le tracé fait le passage d'un affluent de ce lac, dit Branche Vermillon : largeur, 80 pieds ; pont de 200 pieds ; hauteur du pont, 20 pieds.

De là, le tracé tombe de nouveau sur la rive nord-ouest de la rivière Jeannotte, et la longe jusqu'à la traverse à l'Est, qu'il effectue, après avoir décrit une longue courbe. Ce passage se fait sur un rapide au pied du dernier petit lac de la rivière Jeannotte, à $\frac{1}{2}$ de mille du lac Edouard et à 68 milles du chemin de fer des Piles. La largeur de la rivière ici, est de 60 pieds ; pas de côtes.

De la Branche Vermillon jusqu'ici, le long de la rivière Jeannotte, il y aura un remblai à faire de 10 pieds de hauteur sur une longueur de 400 pieds ; une tranchée dans le roc solide d'environ 6 pieds de hauteur, sur 475 de lon-

gneur, et une tranchée dans le roc détaché d'une hauteur moyenne de 2 pieds, sur 1 mille de longueur.

De la rivière Jeannotte, le tracé suit une ligne presque droite au Sud-est du lac Edouard, sur un terrain plan, coupant une grande pointe de ce lac, et traverse la rivière Lacroix, branche de la rivière Batiscan, avec un pont de 60 pieds, près du lac Edouard, à 7 milles de la rivière Jeannotte.

A environ $\frac{1}{2}$ mille au-delà de la rivière Lacroix, le tracé coupe la ligne du chemin de fer de Québec au lac St-Jean, explorée par M. P. H. Dumais et localisée par MM. Cadman & Garden dans le cours de l'année actuelle.

Le long de la rivière Lacroix, en gagnant le lac Edouard, il y a une bonne veine de minerai de fer. Je terminai ici mon exploration.

La direction générale de la route suivie est Nord Nord-est.

Voici, d'après mon guide, quelle serait la route à suivre du lac Edouard au lac St-Jean.

A trois milles de la dite rivière Lacroix, branche Nord-est de la rivière Batiscan, se trouvant vis-à-vis l'extrémité Nord du lac Edouard, quitterait définitivement ce dernier et se dirigerait vers le lac St-Jean, en passant par le lac à la Truite et le lac des Iles, et tout en utilisant une file sur le lac Naguagamic, traverserait la rivière Métabetchouan, à l'extrémité sud-est du dit lac.

A $\frac{1}{2}$ mille au-delà du lac Naguagamic, le tracé tomberait dans la ligne d'exploration du chemin de fer de Québec au lac St-Jean par Messieurs Casgrain et Sullivan, utilisant cette ligne sur une distance de sept milles, le long de la rivière Métabetchouan, côté est, et la quitterait pour passer sur le côté ouest du lac Amabelish ou lac à la Carpe.

Du lac Amabelish, situé à 18 milles du lac St-Jean, le tracé irait aboutir sur les bords de ce dernier, à un mille à l'est d'un comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson,

près de la décharge, dite rivière Metabetchouan, à l'ouest du village de St-Jérôme.

Ce terminus se trouverait à 45 milles de l'extrémité nord du lac Edouard, et à 148 milles de la ville de Trois-Rivières.

Ruisseaux :—70 du chemin de fer des Piles au lac Edouard, nécessitant *culverts* (ponceaux ou conduits.)

Embranchement à la Tuque.

Nous étions campés un soir sur les bords du lac Cécile. Plusieurs chasseurs étaient venus planter leurs petites tentes près de la nôtre, et tous de déviser sur notre exploration. Je fis tomber la conversation sur un embranchement possible à la Tuque ; chacun émit son avis, apportant volontiers son contingent de connaissances à l'idée commune, et le résultat de la conversation fut que la meilleure route à suivre pour un chemin de fer à la Tuque, serait comme suit :

Prenant pour point de départ l'entrée au lac Cécile de la rivière dite Branche Vermillon, le tracé longerait cette rivière et ses petits lacs, du côté sud-ouest, une distance de 6 milles ; de là, en passant par la hauteur des terres, atteindrait l'extrémité sud du lac Grand Wayagamack, à 15 milles du point du départ.

De là, passerait par le lac à Beause située à environ $2\frac{1}{2}$ milles du St-Maurice, longerait $1\frac{1}{2}$ mille la rive sud de ce lac et irait aboutir sur la rivière St-Maurice, au confluent de la rivière à la Pêche ; en tout, 23 milles de parcours environ.

Ce terminus se trouverait en aval de la rivière Petite Bostonnais, et à 7 milles de la Tuque.

A cet endroit de la rivière St-Maurice, les côtes sont comparativement basses, et la descente s'opère graduellement par une pente douce de 125 pieds dans $1\frac{1}{2}$ mille.

Les lacs n'étant fréquentés que par quelques rares chasseurs, foisonnent de poissons, principalement la truite.

Le castor est l'hôte ordinaire de tous les petits lacs dans les montagnes : pas une décharge qui n'ait sa chaussée.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. T. GENEST,

Géomètre.

Trois-Rivières, Novembre 1880.

rare
uite.
s lacs
issée.

être.

